

# Le mag'

**PANORAMIQUE**

MANDAT 2020-2026 :  
LE TERRITOIRE EN ACTION

**LE DOSSIER**

COMPTES 2024 ET  
BUDGET 2025

**LE MAGAZINE D'INFORMATION**  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GEVREY-CHAMBERTIN  
ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

**À VOTRE SERVICE**

RENDEZ-VOUS  
DANS VOTRE  
CINÉMA  
LE NUITON !

**ZOOM SUR**

LES 10 ANS D'INSCRIPTION DES  
CLIMATS DE BOURGOGNE  
AU PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'UNESCO

Mai  
2025  
**N°11**

 **Gevrey-Chambertin  
& Nuits-Saint-Georges**  
Communauté de Communes

f in  

- 02** PANORAMIQUE  
Mandat 2020-2026 : notre territoire en action
- 04** LE DOSSIER  
Comptes 2024 et Budget 2025
- 06** COMCOM' EN MOUVEMENT  
Actualités et projets en cours sur le territoire
- 08** COMCOM' ATTRACTIVE  
Actualités liées au développement et à l'attractivité du territoire
- 09** ZOOM SUR...  
Les 10 ans d'inscription des Climats de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- 10** LA COMCOM' À VOTRE SERVICE  
Rendez-vous dans votre cinéma Le Nuiton !
- 11** AGENDA ET INFOS PRATIQUES

Le magazine de l'intercommunalité de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges N°11 - mai 2025 - Tél. : 03.80.27.04.70 - ccgevreychambertin-et-nuits-saint-georges.com - Adresse postale : 3 rue Jean Moulin, 21700 Nuits-Saint-Georges - Directeur de la publication : Pascal Grappin - Rédaction et conception : Clara De La Broise - Crédits photos : Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, sauf mentions contraires / Crédit photo page de couverture Climats - Chambolle-Musigny : BIVB Aurélien Ibanez - Impression : S2E Impressions - Distribution : Mediapost



## Le Projet de Territoire Perspectives 2030



En 2021, l'intercommunalité s'était engagée dans un travail d'élaboration de son futur Projet de Territoire, document visant à définir les grandes lignes et le plan d'actions de la collectivité pour les prochaines années, avec pour objectif de développer l'attractivité globale du territoire et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Ce travail, mené avec l'ensemble des communes, a permis de mobiliser et fédérer les différents acteurs du territoire et de réaliser un diagnostic. Des actions concrètes ont ensuite été programmées en fonction de sept secteurs géographiques identifiés. À l'issue de l'élaboration du Projet de Territoire, adopté par les élus en janvier 2023, cinq enjeux majeurs ont été déterminés pour la Communauté de communes (cf page ci-contre). Pour chacun, plusieurs orientations stratégiques et actions à mettre en place ont été identifiées. Ces dernières font ainsi l'objet d'une programmation annuelle compatible avec les capacités financières de la collectivité.



# Mandat 2020-2026 :

## NOTRE TERRITOIRE EN ACTION : SIX ANS D'INITIATIVES ET D'ENGAGEMENTS

Paroles  
du président



En cette année 2025, dernière année pleine de ma présidence et de notre gouvernance, le temps est venu de faire un premier bilan sur la situation de la Communauté de communes et les actions menées au cours de ces quatre dernières années. En 2020, notre collectivité se trouvait, comme beaucoup d'autres, dans une situation financière difficile (déficit de 233 855 € en 2019 et de 197 774 € en 2020), en particulier après la crise sanitaire. Pour envisager l'avenir avec sérénité, il était vital de prendre au plus vite les dispositions qui nous permettraient de redresser les comptes, en rationalisant nos dépenses et en optimisant nos recettes, tout en maintenant des services à la population de qualité. Les quatre exercices (2021, 2022, 2023 et 2024) qui se sont succédé nous ont permis d'améliorer de manière pérenne nos comptes, avec des résultats de fonctionnement positifs (excédent de 732 927 € en 2021, 1 229 251 € en 2022, 1 922 466 € en 2023 et 1 296 836 € en 2024). Ces résultats sont une grande satisfaction, malgré un contexte national et international qui a pesé et pèse encore aujourd'hui sur nos postes de dépenses et nos recettes.

Ce retour à l'équilibre a ainsi permis à notre Communauté de communes de dégager une capacité d'autofinancement inédite depuis sa création en 2017. Celle-ci nous a notamment permis d'améliorer le pouvoir d'achat de nos agents, par le versement annuel d'une prime versée pour la première fois en 2022, proportionnée à l'engagement et à la manière de servir, et par la revalorisation de leur indemnité mensuelle en 2024.

Cette capacité d'autofinancement a également ouvert de nouvelles perspectives d'investissements, pour améliorer la vie de nos habitants, renforcer l'attractivité de notre territoire et œuvrer pour la transition environnementale. Au cours de ce mandat, nous avons achevé certains projets entamés par la gouvernance précédente (nouveau bâtiment pour l'école de musique intercommunale à Nuits-Saint-Georges, rénovation du cinéma Le Nuiton...) et nous avons élaboré un programme d'investissement ambitieux. Le Projet de Territoire que nous avons adopté en 2023 nous a notamment permis de définir un plan d'actions prioritaires pour la Communauté de communes. Il est aujourd'hui notre feuille de route pour les prochaines années et chacun de nos investissements et de nos actions s'inscrivent dans ce cadre. Le lancement de chantiers d'envergure tels que la création d'un nouveau pôle périscolaire et d'un multi-accueil à Gevrey-Chambertin ou la rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon et de la salle Omnisports à Nuits-Saint-Georges en font partie. Cependant d'autres investissements importants sont à engager dans les prochaines années et resteront donc à financer. Ainsi en 2025, face à des perspectives financières peu réjouissantes (déficit budgétaire du pays, ralentissement de la croissance économique, contexte international incertain), les efforts mis en place pour une sobriété budgétaire doivent absolument être maintenus à tous les niveaux.

Les résultats obtenus ces dernières années l'ont été grâce à un effort collectif. Je tiens donc ici à remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré en ce sens : aux élus qui m'accompagnent tout au long de ce mandat et avec lesquels nous avons pu travailler collectivement dans un climat apaisé, et aux agents communautaires, pour leur implication et les efforts accomplis pour proposer des services qualitatifs en dépensant moins, ou mieux.

Si la fin de ce mandat approche, il reste cependant encore beaucoup à faire et de nombreux projets seront encore réalisés d'ici mars 2026. Notre implication et notre volonté de poursuivre les travaux menés pour l'amélioration du cadre de vie de nos habitants et le développement de l'attractivité de notre territoire, restent intactes.

Pascal Grappin,  
Président de la Communauté de communes

# RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS PHARES DU MANDAT

## Développement économique, touristique et commercial

Assurer les conditions du maintien durable d'un équilibre entre emplois et actifs sur le territoire.

### LA COMCOM' LA FAIT :

#### POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL :

- ✓ L'aménagement des Zones d'Activité Économique : création de l'ÉcoParc à Nuits-Saint-Georges, extension à Gilly-lès-Cîteaux et Gevrey-Chambertin...
- ✓ La construction de deux commerces multiservices à Corgoloin et à Saulon-la-Rue pour le compte des deux communes ;

#### POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

- ✓ Le lancement d'une étude de faisabilité pour un projet de réhabilitation de la « Voie du Tacot » ;
- ✓ Le développement du tourisme vert et de pleine nature : nouvelles boucles de randonnées, nouveaux sentiers balisés et labellisés pour le trail...
- ✓ Une collaboration étroite avec l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits et la mise en place d'un fonds d'aide aux communes pour des actions touristiques.



## Démographie, organisation du territoire et attractivité résidentielle

Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre de vie, atout majeur d'attractivité du territoire.

### LA COMCOM' LA FAIT :

- ✓ La mise en place d'un partenariat avec la Région pour s'inscrire dans une démarche d'attractivité résidentielle en Bourgogne Franche-Comté et attirer de nouveaux habitants sur le territoire ;
- ✓ Le travail engagé avec l'État, le Conseil Départemental de Côte-d'Or et les bailleurs sociaux en vue de la conclusion d'un contrat territorial pour le logement social ;

- ✓ L'approbation du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2023 et l'accompagnement des communes pour une mise en conformité de leurs documents d'urbanisme.

## Mobilités

Imaginer les nouveaux modes de déplacements au service des habitants et des usagers, en mettant en œuvre la nouvelle compétence communautaire « Autorité Organisatrice de la Mobilité ».

### LA COMCOM' LA FAIT :

- ✓ L'adoption du Schéma Directeur Vélo en 2023, visant à développer la pratique du vélo et des mobilités douces sur l'ensemble du territoire et permettant notamment aux communes de bénéficier de subventions pour la réalisation d'infrastructures et d'aménagements cyclo ;
- ✓ Engagement pour les mobilités durables, en particulier le covoiturage : la mise en place d'un partenariat avec BlaBlaCar Daily pour inciter financièrement à covoiturer, la création d'une aire de covoiturage sur la ZAE de Nuits-Saint-Georges...



## Services à la population et citoyenneté

Apporter des services adaptés et de qualité à tous les âges et en tout point du territoire.

### LA COMCOM' LA FAIT :

#### POUR LA JEUNESSE :

- ✓ La relance du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) pour accompagner les élèves d'élémentaire en difficulté ;

#### POUR DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ :

- ✓ Le renforcement du dispositif France services et de l'Espace Numérique, pour un accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et l'inclusion de tous ;
- ✓ Le développement du soutien à la parentalité et de l'accompagnement des professionnels de la petite enfance (via le CLAS et les Relais Petite Enfance) ;

#### POUR LA CULTURE :

- ✓ Le renforcement des actions du réseau des médiathèques intercommunales sur le territoire et la préparation d'un projet de médiathèque itinérante ;
- ✓ L'ouverture du nouveau site de l'école de musique à Nuits-Saint-Georges et le travail mené pour que l'école obtienne le classement de Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ;
- ✓ La reprise de la gestion du Cinéma Le Nuiton.



## Environnement

Inscrire le territoire dans la transition environnementale, énergétique et climatique, et mettre la préservation de l'environnement, au cœur de l'action de la communauté et des communes membres.

### LA COMCOM' LA FAIT :

#### POUR UNE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

- ✓ La réalisation d'études thermiques et de travaux de rénovation énergétique des sites communautaires, en particulier des équipements sportifs (gymnase Jérôme Golmard de Brochon, stade de rugby et salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges, ...) ;
- ✓ La construction de nouveaux bâtiments, conçus pour être peu énergivores et plus respectueux de l'environnement, tels que les futurs pôle périscolaire et multi-accueil de Gevrey-Chambertin ;

#### POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT :

- ✓ La mise en place d'actions de conservation et de valorisation des sites naturels exceptionnels sur le territoire (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Réserve naturelle) ;
- ✓ Une collaboration renforcée avec l'association des Climats du vignoble de Bourgogne pour la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Climats situés sur le territoire ;

#### POUR SA POLITIQUE DE L'EAU :

- ✓ Une réflexion menée afin de déterminer les travaux prioritaires pour assurer de l'eau en quantité suffisante et de bonne qualité partout dans le territoire, rénover et adapter à la réglementation les infrastructures existantes, notamment via l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable et d'assainissement sur le territoire ;
- ✓ La rénovation des réseaux, la construction et/ou le redimensionnement de stations d'épuration (Détain, Bruant, Saulon-la-Chapelle...).

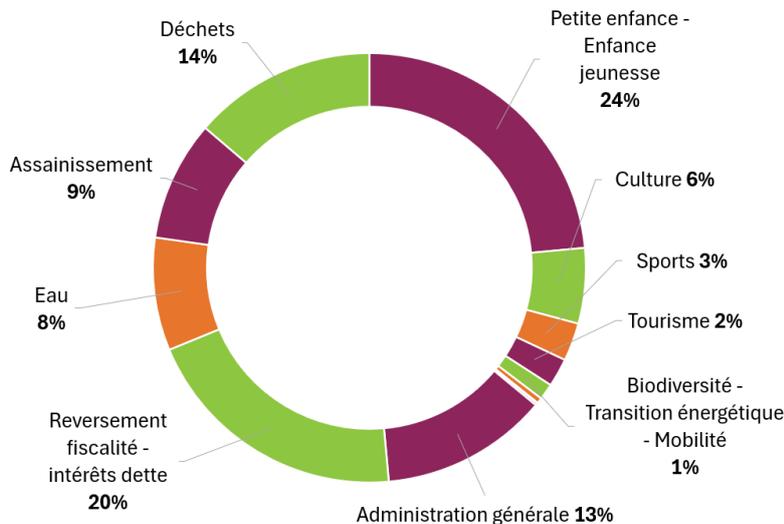


# COMPTES 2024 ET BUDGET 2025

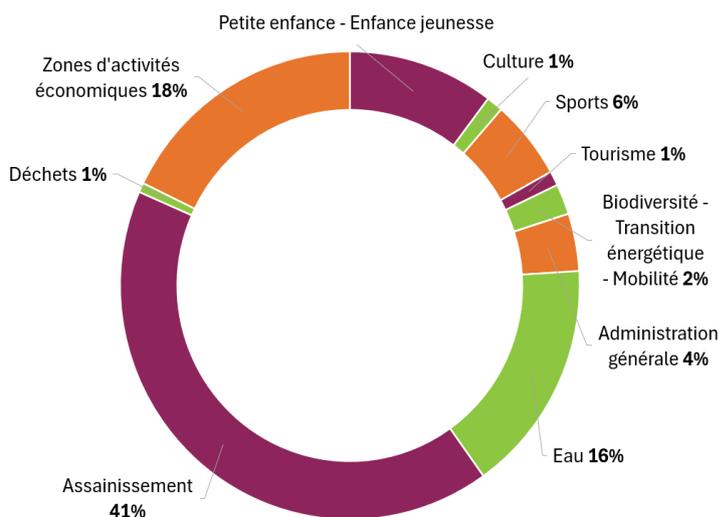
Les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 ont été adoptés par le Conseil communautaire lors de la séance du 18 mars 2025. Malgré un contexte économique encore très contraint (augmentation des coûts de l'énergie, inflation, hausse des taux d'intérêt, revalorisation de la rémunération des agents...), la Communauté de communes est parvenue à dégager un **excédent de fonctionnement de son budget principal à hauteur de 1 296 836,87 €** (contre 1 922 466,99 € en 2023 et 1 229 251,34 € en 2022).

En 2024, les **dépenses de fonctionnement** de l'ensemble des budgets s'élèvent à **27 375 231,66 €** et celles d'**investissement** à hauteur de **4 799 056,70 €**, réparties selon les compétences ci-contre.

## Dépenses de fonctionnement 2024



## Dépenses d'investissement 2024



Le vote du budget 2025 s'inscrit dans un contexte économique restreint, marqué par une dégradation du déficit public national et par la rigueur imposée aux collectivités territoriales dans la loi de finances pour 2025. En parallèle, l'effet ciseaux s'intensifie avec des recettes de fonctionnement qui stagnent et des dépenses qui poursuivront leur hausse en 2025 (+ 36% pour le prix du gaz, 2,8% pour le prix des repas scolaires, hausse du coût des marchés d'assurance...). L'amélioration de la situation financière de la collectivité au cours des derniers exercices permet d'envisager plus sereinement le financement de nouveaux projets d'investissement pour le territoire et d'assurer des interventions curatives sur les bâtiments communautaires. Cependant, et afin d'anticiper les années futures, la maîtrise des dépenses et la recherche d'économies doivent être poursuivies. Suite au vote des huit budgets primitifs de la Communauté de communes lors du Conseil communautaire du 8 avril, le budget total pour 2025 s'élève à 63 millions d'euros de fonctionnement et 23 millions d'euros d'investissement.



Paroles  
d'élus

**Sylvie VENTARD**

5<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE

déléguée aux Finances  
et à la Prospective Financière

C'est dans un contexte de rigueur que les comptes de l'exercice 2024 vous sont communiqués ainsi que les budgets primitifs qui vont guider les actions pour l'année à venir. La gestion financière de notre territoire a été marquée par une volonté de maîtrise des dépenses tout en poursuivant un ambitieux programme d'investissements au service de nos communes et de nos habitants. Transparence, rigueur et solidarité sont de mises pour garantir une gestion saine et équilibrée.

Les comptes administratifs de l'exercice 2024 avec un excédent de 1 296 836,87 € en budget principal, relatent un équilibre financier, malgré un contexte économique incertain et des charges de fonctionnement parfois plus élevées que prévu. La section de fonctionnement présente un résultat global positif grâce à une gestion prudente et à des recettes maîtrisées.

Quant à l'investissement en cours et défini dans un programme pluriannuel d'investissements (PPI), la concrétisation de plusieurs projets structurants pour le territoire se profile, tout en respectant nos engagements financiers. La maîtrise de notre endettement reste une priorité. Nous avons maintenu un ratio d'endettement raisonnable, garantissant ainsi la capacité future de la communauté à financer de nouveaux projets sans compromettre ses finances. Chaque euro dépensé doit servir au mieux l'intérêt général des acteurs économiques que sont les ménages et les entreprises : tel est l'objectif de notre Communauté de communes.

# Les principales actions 2025



Budget de fonctionnement\* : **63 millions d'euros**

Budget d'investissement\* : **23 millions d'euros**

\* somme du budget principal et des 8 budgets annexes

## Culture

- Obtention du classement de l'École de musique en **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal** : intégration de deux nouvelles disciplines, Danse Modern Jazz et Arts du cirque ;
- Développement des actions « hors les murs » de l'École de musique sur le territoire ;
- Poursuite des partenariats avec les associations culturelles (25 200 €) ;
- Renforcement de l'attractivité du **Cinéma Le Nuiton**, à travers des avant-premières, ciné-rencontres, débats, spectacles...
- Poursuite du partenariat avec l'association **Vill'Art** pour le projet de développement du site de La Karrière à Villars-Fontaine.

## Enfance-jeunesse, petite enfance

- Lancement des travaux de construction du pôle périscolaire de **Gevrey-Chambertin** en avril 2025 (4 495 087 € HT dont 2 240 658 € subventionnés, reste à charge de 2 254 429 €) ;
- Réalisation de travaux de mise aux normes du bâtiment **Geneviève Martin** à Nuits-Saint-Georges (128 120 € HT dont 102 495 € subventionnés, reste à charge de 25 625 €) ;
- Poursuite du développement de l'offre de loisirs extrascolaires, notamment à travers des séjours (montagne, mini-camps l'été...);
- Lancement d'une étude jeunesse dans le cadre de la CTG, en vue du déploiement d'actions sur le territoire à destination des jeunes ;
- Déploiement du **Contrat Local d'Accompagnement Scolaire** (soutien scolaire) sur deux nouvelles communes : Noiron-sous-Gevrey et Villers-la-Faye.

## Sports

- Ouverture des deux bassins intérieur et extérieur de la piscine de **Nuits-Saint-Georges** de mai à septembre (25 000 €) ;
- Renouvellement de l'opération « **Savoir Rouler à Vélo** » dans les écoles du territoire.

## Mobilité

- Développement du **covoiturage** sur le territoire : maintien de l'adhésion à l'application **BlaBlaCar Daily** jusqu'en juin et reconduction sous réserve du financement de l'État dans le cadre du Fonds Vert ;
- Mise en œuvre du **schéma directeur vélo** : accompagnement des communes pour la réalisation d'infrastructures cyclo sur les axes prioritaires et déploiement d'animations de sensibilisation à l'usage du vélo.

## Commerce et Développement économique

- Poursuite de la politique d'aménagement des zones d'activité économique (Gilly-lès-Cîteaux tranche 2, Nuits-Saint-Georges tranche 2, Gevrey-Chambertin tranche 3) afin d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emploi et de nouveaux services dans les prochaines années ;
- Mise en valeur de la plateforme **Gevrey-Nuits Commerces** en partenariat avec la CCI (14 700 €) ;
- Finalisation des travaux de construction de commerces de proximité à **Corgoloin** et **Saulon-la-Rue**.

## Transition énergétique

- Lancement des travaux de rénovation énergétique du gymnase **Jerôme Golmard** à Brochon en mars 2025 (2 454 169 € HT dont 1 592 298 € subventionnés, reste à charge de 861 871 €) ;
- Poursuite des études pour la rénovation énergétique et le réaménagement de la salle **Omnisports** de Nuits-Saint-Georges (projet estimé à 3 214 000 €) ;
- Aide aux particuliers pour la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec le Pays Beaunois (50 000 €).

## Tourisme

- Validation du projet de réhabilitation de « **la Voie du Tacot** » ;
- Aménagement des nouveaux itinéraires de randonnée pédestre et de l'espace **Trail** sur le territoire des Hautes-Côtes ;
- Subvention à l'**Association des Climats de Bourgogne** (10 000 €) et organisation d'une manifestation d'envergure sur le territoire à l'occasion des 10 ans d'inscription des **Climats** au Patrimoine mondial de l'Unesco (30 000 €).

## Environnement

- Poursuite des études pour la modernisation et la sécurisation des accès aux déchèteries ;
- Mise en place d'une collecte des biodéchets sur les communes de **Gevrey-Chambertin** et de **Nuits-Saint-Georges** ;
- Finalisation des travaux et mise en service de la nouvelle station d'épuration de **Saulon-la-Chapelle** (3 778 000 € HT, dont 603 000 € subventionnés) ;
- Poursuite des études et finalisation du dossier technique en vue des travaux de redimensionnement de la station d'épuration de **Brochon** ;
- Réalisation d'une campagne de recherche de fuites d'eau sur l'ensemble du territoire ;
- Recherche de nouvelles ressources pour assurer la distribution d'eau sur l'ensemble des communes.

## Biodiversité

- Poursuite des actions de conservation, d'entretien et de valorisation des sites **Natura 2000**, de la Réserve Naturelle et des espaces naturels sensibles, en partenariat avec les communes et partenaires financiers (Europe, État, Région et Département) ;
- Mise en place d'un programme d'actions d'éducation à l'environnement déployé sur l'ensemble des sites naturels gérés par l'intercommunalité.

## Solidarités et Numérique

- Espace Public Numérique : poursuite des interventions, ateliers et cours de la **conseillère numérique au plus près des usagers** ;
- Espace **France services** : un espace dédié et une conseillère pour accompagner au mieux les particuliers dans leurs démarches administratives en ligne ;
- Financement des missions locales de **Beaune** et de **Dijon** pour l'accompagnement à l'emploi des jeunes de moins de 25 ans (34 720 €).

La Communauté de communes a engagé depuis quelques années un programme d'investissement ambitieux, conformément aux engagements de son Plan Climat et dans le but d'améliorer les équipements communautaires et le bien-être de ses utilisateurs. Elle a notamment souhaité initier des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communautaires les plus énergivores, investir dans la construction d'équipements modernes, efficaces et plus respectueux de l'environnement, ou encore renforcer son engagement pour le développement durable.

## Le futur pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin

Cette opération vise à créer un nouvel équipement pour accueillir le pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin, dans le prolongement du groupe scolaire Roupnel, sur un terrain cédé par la commune pour un euro symbolique. Le nouveau bâtiment, d'une surface de 1 240 m<sup>2</sup> construits et 800 m<sup>2</sup> d'extérieur, regroupera le restaurant scolaire, des salles pour l'accueil de loisirs péri et extrascolaires ainsi que des salles d'activités. Il sera conçu avec des matériaux biosourcés et consommera donc très peu d'énergie. Après une phase d'instruction du permis de construire, un appel d'offres pour les travaux a été lancé fin 2024 et les travaux ont pu débuter en avril 2025.



© SILT Architecture

## Le nouveau multi-accueil de Gevrey-Chambertin

En parallèle du projet de construction du nouveau pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin, l'intercommunalité travaille sur une seconde opération, qui consistera à démolir le bâtiment « Arc-en-Ciel », qui héberge actuellement la crèche La Fée Clochette, la médiathèque et des salles d'activité associative. Ce bâtiment n'étant plus adapté à l'accueil du public du fait de sa vétusté, il sera remplacé par un nouvel équipement qui accueillera une grande crèche de 40 places, regroupant ainsi les deux structures La Fée Clochette et Les Lucioles à Gevrey-Chambertin et créant ainsi 12 places supplémentaires. Le Relais Petite Enfance (RPE) du secteur s'installera également dans ce bâtiment. La médiathèque sera quant à elle déplacée dans les locaux de l'actuel restaurant scolaire. Selon le projet architectural présenté par le cabinet SILT Architecture, le nouvel équipement, d'un seul niveau, sera d'une surface intérieure de 739 m<sup>2</sup> et 610 m<sup>2</sup> d'extérieurs. Sa conception permettra de scinder chaque unité de vie par âge (petits, moyens, grands), composées pour chacune d'un jardin sécurisé. Le RPE aura également son propre espace avec une entrée dédiée. Un appel d'offres pour les travaux sera prochainement lancé.

© Piotr Bandyk/Evocative Images et SILT



**Coût :** 4,5 millions d'€ HT  
**Subventions :** 1,02 M€ de l'État, 300 000 € de la Région, 500 000 € du Département, 300 000 € de la CAF, 121 000 € de l'ADEME  
**Début des travaux :** avril 2025  
**Durée des travaux :** 18 mois



## Le gymnase Jérôme Golmard de Brochon

Les travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard de Brochon, qui consistent à isoler le bâtiment par l'extérieur, remplacer les menuiseries, reprendre l'étanchéité et remplacer les systèmes de chauffage, ont débuté en mars 2025. Ce projet s'inscrit dans un objectif de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des coûts, le gymnase étant l'un des équipements communautaires les plus énergivores à ce jour. La Communauté de communes profite également de ces travaux pour améliorer certaines fonctionnalités de l'équipement : remplacement du sol de la halle, reprise du plafond, mise en place de systèmes d'ouverture par badge, rénovation du mur d'escalade... Suite à la fermeture exceptionnelle de la salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges au dernier trimestre 2024 après le soulèvement de son parquet, les utilisateurs avaient été réorientés



© Tabula Rasa

**Coût :** 2,4 millions d'€ HT  
**Subventions :** 465 000 € de l'État au titre du Fonds Vert, 300 000 € de la Région, 500 000 € du Département, 40 000 € du SICECO, 56 000 € de l'ADEME  
**Début des travaux :** 17 mars 2025  
**Durée des travaux :** 10 mois

vers les autres gymnases du territoire, repoussant ainsi le lancement des travaux à Brochon de quelques mois. À présent officiellement lancés, le gymnase Jérôme Golmard est dorénavant fermé au public pour une durée d'environ dix mois. Des solutions sont proposées aux utilisateurs pour pallier cette fermeture temporaire.

## La salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges

Après des travaux engagés pour la rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon, la salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges a également fait l'objet d'une étude en ce sens. Cet équipement doit en effet faire l'objet d'une restructuration et de travaux d'améliorations, notamment vis à vis des performances énergétiques des parois extérieures (toiture, menuiseries, isolation thermique) et des installations de chauffage. L'objectif est d'obtenir le label BBC Effinergie rénovation, qui permet d'inscrire un projet de rénovation dans une démarche de développement durable alliant des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Le projet inclut le recours à des matériaux biosourcés pour améliorer les parois extérieures, et la réalisation d'actions dites « à gains rapides ». De plus, cette opération permettra la mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, mais également, suite à un diagnostic fonctionnel, la mise en place d'améliorations pour un meilleur accueil des utilisateurs et des associations sportives (amélioration des locaux ou du matériel mis à disposition des différents sports). Les travaux qui seront engagés devront également permettre la faisabilité d'une extension future.



**Coût estimé :** 3 millions d'€ HT  
**Subventions (en cours d'étude) :** État, Région, Département  
**Début des travaux :** 2026, après la réception de la rénovation du Gymnase Jérôme Golmard de Brochon

## STATION D'ÉPURATION

### Les travaux de la STEP de Saulon-la-Chapelle se terminent

Les travaux de redimensionnement de la station d'épuration de Saulon-la-Chapelle, visant à augmenter sa capacité de 2500 équivalent / habitant à 5000, avaient officiellement été lancés en juillet 2024, pour une durée prévisionnelle de 18 mois. D'un montant estimé à 3 778 000 € HT, dont 602 503 € devraient être subventionnés par l'Agence de l'eau, ces travaux menés par la société OTV-VEOLIA ont bien avancé et devraient finalement s'achever en septembre 2025. En octobre dernier, une première étape importante pour le chantier avait été réalisée avec les essais en eau des deux bassins. Composés d'une épreuve de charge et d'un essai d'étanchéité, les résultats s'étaient révélés positifs et avaient ainsi permis de passer aux étapes suivantes : terrassement de ragréage, équipement en éléments électromécaniques (aérateur, diffuseur...) sur l'ensemble du site, réseau de desserte intérieur électrique des équipements... En parallèle de ce chantier, une mise en conformité d'un poste de relevage qui alimente cette station a été engagée

Impasse du Milleraie à Saulon-la-Chapelle et se trouve en phase d'être terminée.

La station d'épuration traite les eaux usées des communes de Saulon-la-Rue, Barges et Saulon-la-Chapelle. Datant de 1989, son fonctionnement



© VEOLIA

n'était plus adapté aux nouvelles normes et au développement de ce territoire. Cet investissement de la Communauté de communes permettra ainsi de donner de nouvelles perspectives d'urbanisation à ce secteur tout en poursuivant sa politique de protection de l'environnement (traitement des eaux usées plus efficient, installation de panneaux photovoltaïques pour produire une partie de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de l'équipement).

## PROTECTION DES ESPACES NATURELS

### Deux nouveaux Espaces Naturels Sensibles labellisés sur le territoire

Depuis l'adoption de son projet de territoire en 2023, l'intercommunalité soutient les communes engagées dans des actions et projets de préservation de l'environnement. Dans ce cadre, un projet de valorisation du patrimoine naturel de la Plaine de Cîteaux a vu le jour, porté par quatre communes : Saint-Nicolas-Cîteaux, Argilly, Gerland et Villy-le-Moutier. Ces dernières se sont tournées vers un outil adapté à leurs objectifs et leurs attentes : les Espaces Naturels Sensibles (ENS), dispositif du Conseil départemental de la Côte-d'Or, offrant un soutien technique et financier pour la protection, la gestion et l'aménagement de sites naturels remarquables.

Après un travail mené avec les propriétaires publics et privés, les gestionnaires d'espaces naturels (Communauté de communes, ONF, Syndicat du Bassin de la Vouge) et les acteurs locaux (sociétés de chasse notamment), un projet de labellisation d'un double ENS « Plaine de Cîteaux » a émergé, d'une superficie de 536,54 hectares :

- L'ENS « Forêt mature » (265,20 ha), composé de la Réserve Biologique Intégrale et de sa zone tampon, au cœur de la forêt domaniale de Cîteaux (Argilly),
- L'ENS « Mosaïques d'habitats » (271,34 ha), regroupant des milieux humides, bocagers et forestiers sur Villy-le-Moutier, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et Gerland.



©CD21\_BCOTE\_Mare Forestière RBI

Divisés en huit entités, ces sites deviennent ainsi les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> Espaces Naturels de Côte-d'Or. La Communauté de communes, l'ONF et le Syndicat du Bassin de la Vouge, se répartissent leur gestion. L'intercommunalité

gère trois entités, la gestion administrative, la coordination des partenaires et les actions d'ouverture au public pour les deux ENS. En 2025, elle a pour objectif de contribuer à l'élaboration du plan de gestion, au lancement des premières actions de gestion et de réaliser un programme de deux animations nature ouvertes au public.

## MOBILITÉ DURABLE

### Covoiturage : une solution écologique et économique avec BlaBlaCar Daily

La Communauté de communes s'engage dans le développement des mobilités durables sur son territoire, en proposant notamment des alternatives à la voiture individuelle. Elle souhaite ainsi développer la pratique du covoiturage, en particulier pour des trajets de courte durée, domicile-travail. Dans ce cadre, depuis le 17 juin 2024, l'intercommunalité a noué un partenariat avec l'opérateur BlaBlaCar Daily, afin de lutter contre l'autosolisme et proposer des solutions de mobilité efficaces à l'ensemble des habitants des 55 communes (ou extérieurs venant travailler sur le territoire). Grâce au soutien financier de la Communauté de communes, qui a dédié en 2024 une enveloppe de 20 000 € au dispositif (correspondant à 15 000 trajets dans l'année), les conducteurs reçoivent une compensation financière et le trajet devient gratuit pour le passager (pour les trajets ayant une origine ou une destination au sein du territoire intercommunal).



Depuis le lancement, déjà 2 500 inscrits sur le territoire, 3 920 trajets réalisés en covoiturage, soit 18 886 kilos de CO<sup>2</sup> évités. Et vous, si vous vous lancez ?

Les entreprises du territoire sont invitées à s'engager également : une dizaine d'employeurs locaux sont déjà inscrits pour sensibiliser leurs salariés. La Communauté de communes se tient à leur disposition pour les accompagner.

#### BLABLACAR DAILY, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Téléchargez l'application ;
2. En fonction de vos adresses (domicile, travail) et de vos horaires, vous êtes mis en relation avec d'autres membres ;
3. Conducteur : vous recevez une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Passager : le trajet est gratuit !

Ensemble, réduisons notre empreinte carbone et favorisons la mobilité partagée.

## COMMERCES DE PROXIMITÉ

### Deux commerces en construction

Deux chantiers de construction sont actuellement en cours à Corgoloin et Saulon-la-Rue pour la création de deux futurs commerces de proximité, d'une surface de 120 m<sup>2</sup> chacun. Ce projet fait suite à l'attribution en 2018 par la loi NOTRe de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » à la Communauté de communes, qui avait ainsi mené plusieurs études sur le territoire révélant un manque de commerces de proximité dans les petites et moyennes communes. Après un premier travail mené en 2021 pour déterminer les secteurs où il serait opportun de créer de nouveaux commerces, viables économiquement, les élus avaient



Corgoloin

validé l'implantation de deux commerces à Corgoloin et à Saulon-la-Rue. Ce choix s'inscrit notamment dans le projet de territoire dont l'un des enjeux est de développer l'attractivité commerciale de ces secteurs et de favoriser le commerce de proximité.

La Communauté de communes, en tant que maître d'ouvrage délégué, accompagne les deux communes dans ce projet en menant les opérations et en sollicitant des subventions. Les communes de Corgoloin et Saulon-la-Rue en seront propriétaires et loueront les bâtiments au(x) futur(s) occupant(s). À Corgoloin, un terrain est mis à disposition à cet effet. À Saulon-la-Rue, un nouveau bâtiment



Saulon-la-Rue

est reconstruit en lieu et place d'un local commercial existant et vétuste. Les travaux, qui ont débuté en octobre 2024, devraient s'achever en septembre 2025. Les communes sont en lien avec différentes enseignes pour la future gestion de ces commerces.

Le coût de chaque opération est estimé à 500 000 €, dont 200 000 € financés par l'État pour chaque local. Le Conseil Départemental a également apporté son soutien financier à hauteur de 190 000 € pour chacun. La Communauté de communes prendra quant à elle en charge 10 % du solde du reste à charge des communes pour chacune des deux opérations.

## ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### Trois parcs d'activité encore en développement

La Communauté de communes dispose sur son territoire de quatre parcs d'activité, dont trois sont encore en cours de développement.

#### L'Écoparc « Le Pré Saint-Denis » à Nuits-Saint-Georges :

La première tranche de la zone d'activité de Nuits-Saint-Georges a pris forme progressivement depuis 2022, avec de nombreux bâtiments sortis de terre. Les finitions (éclairage, murets...) ont été réalisées en fin d'année



2024 sur la partie Est du site. En parallèle, l'intercommunalité a obtenu le permis d'aménager de la seconde tranche et le dossier de consultation pour les aménagements de cette zone est en cours d'élaboration. En ce début d'année 2025, les travaux se poursuivent au fur et à mesure des principales implantations d'entreprises.



#### La ZAE « Les Terres d'Or 3 » à Gevrey-Chambertin :

Du côté de la troisième tranche de la ZAE de Gevrey-Chambertin, la construction des bâtiments s'est poursuivie rapidement depuis le lancement en 2023. En septembre dernier, des travaux avaient permis la création des accès à la route départementale, route de Saint-Philibert. Les finitions de la zone

d'activité sont réalisées en ce premier semestre 2025. Début février, le Bureau communautaire a officiellement autorisé la cession, pour une valeur symbolique de 15 €, d'un terrain d'une superficie de 5 110 m<sup>2</sup> au SDIS de la Côte-d'Or pour construire le nouveau Centre de Secours de Gevrey-Chambertin.

#### La ZAE « La Petite Champagne » à Gilly-lès-Cîteaux :

À Gilly-lès-Cîteaux, l'extension de la zone d'activité poursuit son cours avec des travaux de viabilisation qui ont débuté en novembre 2024 et se poursuivront jusqu'à la fin du premier semestre 2025, avec une implantation des entreprises au fur et à mesure à partir de juillet 2025.



## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### Une médiathèque itinérante en projet

Le réseau des médiathèques intercommunales souhaite faire évoluer ses services et mieux répondre aux besoins des habitants les plus éloignés des cinq sites existants (Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, L'Etang-Vergy, Couchey et Meuilley). Pour offrir un accès plus équitable à la lecture publique et à la culture sur le territoire, l'intercommunalité a donc engagé des réflexions pour repenser le fonctionnement de ses médiathèques et ainsi déployer plus largement ses actions culturelles d'intérêt communautaire. La mise en place d'une bibliothèque itinérante a émergé comme une solution innovante, permettant à la fois de renforcer la proximité avec les habitants et l'accessibilité de services culturels, en assurant notamment une présence régulière dans une dizaine de communes, et de mettre en place des animations dynamiques qui créeront du lien social et accroîtront la visibilité du réseau. La mise en œuvre de ce projet implique l'acquisition d'un véhicule adapté et l'achat de collections, pour un coût estimé à 75 000 € à son lancement. La collectivité devrait

bénéficier de subventions de la DRAC et du Département pour l'achat des collections et du véhicule, à hauteur de près de 50 % au total. La DRAC subventionnera également les frais de personnel avec le recrutement d'un agent qualifié.

La fréquentation des médiathèques de Meuilley et de Couchey étant faible, l'objectif est à terme de fermer les deux sites pour les remplacer par une bibliothèque mobile, qui pourrait par la suite être déployée dans 12 autres communes du territoire, sur des créneaux d'une demi-journée mensuelle ou bimestrielle. Dans un premier temps, le site de Meuilley a officiellement fermé ses portes le 18 avril dernier. Un verre de l'amitié était offert aux habitants pour les informer et les rassurer. Les équipes sont mobilisées pour avancer sur la mise en place de la nouvelle médiathèque itinérante à l'horizon 2026. Les usagers seront informés de son lancement et la commune de Meuilley sera la première à en bénéficier.

## LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE : 10 ANS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

© Aurelien Ibanez

En 2025, nous célébrons les **10 ans de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO**. Une reconnaissance qui met en lumière un patrimoine viticole unique, façonné par des siècles d'histoire et de savoir-faire.

### Les Climats du vignoble de Bourgogne, qu'est-ce que c'est ?

En Bourgogne, un "Climat" n'a rien à voir avec la météo ! Il s'agit d'un terme spécifiquement bourguignon faisant référence à une **parcelle de vigne soigneusement délimitée**, avec ses propres caractéristiques géologiques et climatiques, son histoire et son nom, souvent transmis depuis le Moyen Âge. Ce découpage d'une extrême précision donne naissance à des **vins d'exception, reflets de leur terroir**. On compte aujourd'hui plus de 1 500 Climats sur le territoire bourguignon, qui se succèdent le long de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, de Dijon aux Maranges (au sud de la Côte-d'Or).

### Pourquoi les Climats sont-ils uniques au monde ?

Deux millénaires ont été nécessaires pour façonner ce vignoble d'exception. En Bourgogne, plus qu'ailleurs, l'attachement entre un vin et son terroir a été poussé à son paroxysme, donnant naissance à des vignobles d'une extrême finesse. Ce patient travail a dessiné un paysage viticole d'une rare complexité, structuré en une multitude de parcelles, marqué par des **savoir-faire d'exception et un patrimoine architectural et culturel prestigieux**.

### Un patrimoine reconnu par l'UNESCO

Le **Patrimoine mondial** est l'un des grands programmes de l'UNESCO, visant à protéger et préserver les sites culturels et naturels d'exception. Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, un site doit démontrer une « Valeur Universelle Exceptionnelle » (VUE), c'est-à-dire une importance culturelle qui transcende les frontières et les générations, justifiant ainsi une reconnaissance à l'échelle mondiale.

Le **4 juillet 2015**, les Climats du vignoble de Bourgogne ont rejoint cette prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, aux côtés de sites emblématiques comme la Grande Muraille de Chine ou le Mont-Saint-Michel. Cette inscription consacre un modèle unique de viticulture où chaque vin est le fruit d'une histoire et d'un lieu précis, **reconnu mondialement pour sa valeur culturelle et paysagère**.



© Armelle

### Les Climats du vignoble de Bourgogne en quelques chiffres...

- 2 000 ans d'ancienneté
- + de 1 500 Climats
- 40 villages et villes viticoles typiques
- Un ruban de 60 km allant de Dijon aux Maranges
- 220 km de murets délimitant les Climats
- 13 219 ha inscrits au Patrimoine mondial
- Plus de 1 700 vigneron concernés



### Une année de festivités

Pour célébrer les 10 ans d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'association des Climats du vignoble de Bourgogne s'est associée à de nombreux partenaires locaux pour organiser tout au long de l'année une trentaine de grands rendez-vous, dédiés à tous les publics. L'année 2025 est une occasion exceptionnelle pour redécouvrir les richesses patrimoniales, historiques et scientifiques des Climats !

Les manifestations seront variées : découvertes insolites en petits groupes, grands rassemblements populaires, visites, colloque d'experts, spectacles, balades ou randonnées, ateliers... Le week-end des 4, 5 et 6 juillet sera le grand temps fort de l'année avec, le 4 juillet, à date-anniversaire, l'événement "Gardiens des Climats" à Puligny-Montrachet, qui mettra en avant la diversité et la richesse des Climats, mêlant parcours immersif, village festif et gourmand, dégustations, spectacle nocturne et de nombreuses autres animations.

Retrouvez le programme des manifestations sur le site internet de l'Association des Climats ou le site de la Communauté de communes (QR Code ci-dessous) !

### Sur le territoire intercommunal, rendez-vous en juin !

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est située au cœur des Climats. Certains des plus renommés sont présents sur le territoire (Chambertin, Clos de Bèze, Les Saint-Georges, Les Amoureuses, la Romanée-Conti et bien d'autres...).

En 2024, l'intercommunalité a souhaité s'engager dans cette célébration des 10 ans en répondant à un appel à projets lancé par l'association des Climats et en proposant d'organiser sur son territoire un **grand événement festif les 14 et 15 juin 2025**.

C'est le site de **La Carrière à Villars-Fontaine** qui a été retenu pour accueillir les festivités. Au-delà d'être un formidable et unique terrain de jeu pédagogique au service de la cause des Climats de Bourgogne, c'est également le véritable trait d'union entre le trio composé des sites du

Château du Clos de Vougeot, pour le rayonnement du vin dans le monde, des Abbayes de Saint-Vivant et de Cîteaux, pour les fondamentaux de notre civilisation, et de la zone écrin des Hautes-Côtes.

Portée par l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits en partenariat avec la Communauté de communes et l'association Vill'Art, cette manifestation d'envergure sera ouverte à tous et gratuite. Marchés de produits ou d'artistes locaux, expositions, ateliers, déambulations et grand spectacle nocturne le samedi soir sont au programme !

Plus d'informations dans le flyer joint à ce magazine, ou via le QR Code ci-contre :



## Le Nuiton, votre cinéma de proximité

Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la Communauté de communes a officiellement repris la gestion du cinéma Le Nuiton à Nuits-Saint-Georges. Depuis, un nouveau médiateur-projectionniste a été recruté et la Direction des Affaires Culturelles est mobilisée pour redynamiser cette salle de cinéma indépendante, attirer de nouveaux publics et proposer une programmation et des événements variés. On vous en dit plus sur Le Nuiton...



Bâti sur le caveau historique où fut créée la célèbre Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le cinéma Le Nuiton, situé au 5 rue Thurot à Nuits-Saint-Georges, a ouvert en janvier 1985. Exploité jusqu'en 2024 par la MJC de Nuits-Saint-Georges, sa gestion a été reprise par la Communauté de communes, propriétaire des locaux. Le cinéma dispose d'une salle unique. Situé entre Dijon et Beaune, il vise à être, plus qu'un cinéma, un lieu de vie culturel incontournable du territoire et un lieu de rencontres et de partage.

### Une salle de cinéma unique et modernisée

Entièrement rénové et modernisé en 2021, Le Nuiton peut accueillir jusqu'à 207 personnes, dont cinq à mobilité réduite. Il propose des films pour tous publics et a la particularité d'être également classé Art et Essai. Le Nuiton s'associe de plus à plusieurs dispositifs adaptés à des publics divers : scolaires (Ecoles et Maternelles au cinéma...), personnes en situation de handicap (Ciném'Accompagne), jeunes publics (Cin'Espiègle, Les Petites Canailles...).

Depuis sa reprise par l'intercommunalité, la programmation a été revue et le cinéma bénéficie dorénavant de l'accompagnement de l'association PANACéA, une entente de programmation qui a pour mission de préconiser les films, négocier des avant-premières, formuler les demandes auprès des distributeurs.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Nuiton étant un cinéma mono-écran, il faut généralement attendre trois semaines pour obtenir les derniers films sortis. En effet, les distributeurs demandent à ce que les films soient diffusés une dizaine de fois par semaine au moment de leur sortie, ce qui n'est pas possible pour un cinéma d'une seule salle avec douze projections au total par semaine !

De nombreux temps forts sont organisés tout au long de l'année : temps de rencontres, d'échanges et de débats autour de sujets variés, présence de réalisateurs, comédiens ou autres intervenants qualifiés, spectacles vivants (art du cirque, danse, théâtre, musique...).

### Une nouvelle identité pour un nouveau départ



Le Nuiton a un **nouveau logo** ! Reprenant la forme de la façade du bâtiment historique et les couleurs des fauteuils de la salle, la nouvelle identité graphique du cinéma vise à avoir une cohérence entre tous les supports de communication et à renforcer sa visibilité.

Le Nuiton est également présent sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de la programmation et de ses actualités :

- Facebook : Cinéma Le Nuiton
- Instagram : Cinémalenuiton
- PanneauPocket : Cinéma Le Nuiton (rattaché à la sous-entité de la Communauté de communes)

En parallèle, les programmes en version papier sont distribués chaque mois auprès des commerçants du territoire.

Et ce n'est pas tout ! Le **nouveau site internet du cinéma** vient d'être lancé ! Rendez-vous sur

[www.cine-nuiton.ticketingcine.com](http://www.cine-nuiton.ticketingcine.com)

### Un réseau de bénévoles

Vous êtes cinéophile et passionné par le septième art ? Le cinéma Le Nuiton a besoin de bénévoles pour soutenir l'équipe dans la programmation, l'animation et la distribution ! Une vingtaine de personnes nous ont déjà rejoint, pourquoi pas vous ? Contactez le cinéma pour en savoir plus.

### Des projets à venir !

La Communauté de communes poursuit sa recherche d'un parrain et/ou d'une marraine (acteurs, réalisateurs...) pour soutenir le cinéma ! En parallèle, la façade du bâtiment devrait accueillir une enseigne courant 2025 pour rendre le cinéma plus visible de l'extérieur. Enfin, de nombreux événements vous attendent encore au fil de l'année... Débats, rencontres, avant-premières, spectacles... Rendez-vous au Nuiton !

## 3 bonnes raisons d'aller au Nuiton !

**Une programmation riche et variée** : des films récents, des œuvres d'art et d'essai, des projections scolaires ou adaptées à divers publics, des événements... Chaque mois, Le Nuiton vous propose une sélection de films diversifiée, pour tous les goûts. Et une fois par mois, profitez d'une avant-première surprise d'un film classé Art et Essai !



**Des tarifs accessibles** : moins cher qu'un multiplexe ! Le Nuiton vous offre une alternative abordable pour vos sorties cinéma.



**Un lieu convivial et chaleureux** : Plus qu'un simple cinéma, Le Nuiton est un véritable lieu de rencontres, à taille humaine. Jimmy, le projectionniste, vous accueillera toujours avec le sourire ! Venez profiter de l'ambiance familiale et du contact humain qui font toute la différence.



**Pour contacter le cinéma :**  
[cinema.nuiton@ccgevrey-nuits.com](mailto:cinema.nuiton@ccgevrey-nuits.com)  
03 80 27 04 87

**Ouverture 5 jours sur 7** : fermé les lundis (sauf projections exceptionnelles) et les jeudis.  
**Tarifs** : 7 € la séance, 6 € tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants, + 65 ans, personnes en situation de handicap), 4,50 € pour les moins de 16 ans. Carte d'abonnement de 10 places, valable un an, au prix 55 € (+2 € pour le support de la carte).



# Agenda

Et bien plus d'animations à retrouver tout au long de l'année !

## Infos pratiques



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

03.80.27.04.70

contact@ccgevrey-nuits.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### Le Centre Technique Intercommunal (service déchets / eau / assainissement)

1 rue Lavoisier à Nuits-Saint-Georges

Ouvert :

le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h à 12h.

### L'Espace France services

pour vous accompagner dans vos démarches administratives !

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges  
03.80.27.04.83

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Des permanences à l'Espace France services sont aussi organisées avec nos partenaires

(SNCF, VEOLIA, SPIP, CAF, CARSAT, MSA, CESAM...).

Consultez notre site internet pour connaître les jours et horaires des permanences.

### L'Espace Public Numérique

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges  
espacenum@ccgevrey-nuits.com  
06.79.85.24.75

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les horaires des médiathèques, des déchèteries et de la piscine de Nuits-Saint-Georges sont en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.

### 17 mai à partir de 16h30 - 10<sup>ème</sup> édition du Festival Voir Un Petit Court

Venez au cinéma Le Nuiton découvrir les courts-métrages amateurs et professionnels en lice, voter pour vos films préférés et assister à la cérémonie de remise des prix, en présence d'un jury de personnalités issues du monde des arts et du cinéma ! Plus d'infos sur [www.voirunpetitcourt.fr](http://www.voirunpetitcourt.fr).

### 18 mai à partir de 9h30 - Course d'Orientation Familles

Au Hameau de Corboin à Nuits-Saint-Georges. Par le service des sports.

### 21 mai de 9h30 à 18h - Journée Portes Ouvertes de l'École de Musique

Sur le site de Nuits-Saint-Georges. Possibilité d'inscription sur place.

### 24 mai - Fête de la Réserve Naturelle +

À Brochon. Une journée d'activités pour petits et grands autour des sports de pleine nature et de la biodiversité ! Par le service biodiversité.

### 28 mai - Rencontre avec une Réserve Naturelle

Tous les derniers mercredis du mois jusqu'en octobre, à Brochon ou Gevrey-Chambertin. Visite de la Réserve accompagnée du garde-animateur.

### 7 juin de 10h à 17h - Bourse aux Livres

À la médiathèque de Gevrey-Chambertin, par le réseau des médiathèques.

### 13 juin à 18h - Comme un air d'Opéra +

Restitution du projet « Comme un air d'Opéra » à la Grange de Saulx à Gilly-lès-Cîteaux, avec la participation des classes de CM1 et CM2 du pôle scolaire de Gilly-lès-Cîteaux et les enseignants de l'école de musique intercommunale, en collaboration avec la troupe lyrique de Côte-d'Or.

### 14 et 15 juin - Il était une fois 10 ans de Climats en Côte de Nuits +

Week-end festif à La Karrière à Villars-Fontaine pour célébrer les 10 ans d'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Animations, conférences, marchés de produits et d'artistes locaux, grand spectacle nocturne... sont au programme !

### 21 juin fin d'après-midi - Fête de la Musique avec l'École de Musique

Au jardin anglais à Nuits-Saint-Georges : participation de différents ensembles de l'École de Musique Intercommunale, en partenariat avec la MJC.

### Tout au long de l'été - Festival Partir en Livres +

Avec le réseau des médiathèques, sur l'ensemble du territoire. Retrouvez vos bibliothécaires en plein air pour des animations, des lectures, des jeux et d'autres surprises !

### 30 août à partir de 16h - Journ'Eveillée

À la Rente de Chamerey (accès piéton Fixin / accès voiture Valforêt), plongez avec le réseau des médiathèques dans un monde où nature et histoires se rencontrent ! Ateliers et jeux pour explorer la biodiversité, suivie d'une veillée contée au coin du feu. En partenariat avec le service biodiversité.

### 30 août et 3 septembre de 14h à 18h - Permanences d'inscriptions à l'École de Musique Intercommunale

Sur les sites de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin. Inscriptions pour l'année 2025-2026.

### Tout au long du mois de novembre - Mois du Film Documentaire +

Le réseau des médiathèques intercommunales vous donne rendez-vous comme chaque année pour une dizaine de projections gratuites de films documentaires suivis d'échanges et de débats avec des intervenants !



### Pour en savoir plus...

Suivez les actualités de la Communauté de communes pour connaître le programme complet de chaque événement au fil des mois.

Sur le site internet : [www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

Sur la page Facebook : CC Gevrey Chambertin et de Nuits St Georges

En vous inscrivant à notre Newsletter mensuelle SORTIR, agenda des événements organisés sur le territoire.



Découvrez l'ensemble des compétences et des services de votre Communauté de communes dans une vidéo de 5 min !



# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PARTENAIRE DE VOS ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Chaque année,  
l'intercommunalité apporte un  
soutien matériel et/ou financier  
à des événements culturels  
organisés sur son territoire.

## 11 PARTENARIATS EN 2025

### FESTIVAL VOLCAN DE NUITS

PAR L'ASSOCIATION VOLCAN DE NUITS  
22, 23 ET 24 MAI  
NUITS-SAINT-GEORGES

### FESTIVAL SONS D'UNE NUITS D'ÉTÉ

PAR L'ASSOCIATION SONS D'UNE NUITS D'ÉTÉ  
DU 1ER AU 5 JUILLET  
PARC DU CLOS FRANTIN, NUITS-SAINT-GEORGES

### RÉSIDENCES ESTIVALES D'ARTISTES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

PAR L'ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DE  
MUSIQUE DE CHAMBRE  
DU 14 AU 20 JUILLET  
LIEUX À VENIR

### FESTIVAL MAGIE DE NUITS

PAR L'ASSOCIATION LA CABOTTE  
28, 29 ET 30 NOVEMBRE  
NUITS-SAINT-GEORGES, HAUTES-CÔTES ET PLAINE

### SALON LIVRES EN VIGNES

PAR L'ASSOCIATION A.P.C.V.L.B  
27 ET 28 SEPTEMBRE  
CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

### LES ORGUES DE LA CÔTE VITICOLE

SAISON MUSICALE 2025  
PAR L'ASSOCIATION LES AMIS DES ORGUES  
CAVILLE-COLL ET BOILLOT/VERSCHNEIDER  
9, 21 ET 22 JUIN, 21 ET 28 SEPTEMBRE, 12 OCTOBRE  
ÉGLISES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET NUITS-SAINT-GEORGES

### FESTIVAL COMPLÈTEMENT BARGES

PAR L'ASSOCIATION COMPLÈTEMENT BARGES  
4 ET 5 JUILLET  
BARGES

### FESTIVAL MUSIQUE AU CHAMBERTIN

PAR L'ASSOCIATION LES AMIS DE MUSIQUE AU CHAMBERTIN  
DU 27 AU 31 AOÛT  
GEVREY-CHAMBERTIN ET 6 COMMUNES ENVIRONNANTES

## DÉJÀ PASSÉS EN 2025

### LUDINUITS

15 MARS / NUITS-SAINT-GEORGES  
PAR LA FCPE

### SALON DU LIVRE, DES ARTS ET DES MANGAS

16 MARS / NUITS-SAINT-GEORGES  
PAR L'ASSOCIATION AGIR POUR NUITS

### BACCHANALES DE NUITS-SAINT-GEORGES

SPECTACLES 18 ET 25 JANVIER, 30 AVRIL + STAGES JANVIER À AVRIL  
PAR L'ASSOCIATION DES AMIS DE DANSITÉ

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes sur :  
[www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)



03 80 27 04 70  
[contact@ccgevrey-nuits.com](mailto:contact@ccgevrey-nuits.com)



CC de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges